

ASSOCIATION AXE NANTES - MEDITERRANEE

Section Atlantique

ARRIVÉE
CNDP

09 OCT. 2006

N°
Le 5 octobre 2006,

OBJET : Note sur la position de l'Association « Axe Nantes Méditerranée » sur le projet de Ligne à Grande Vitesse entre Poitiers et Limoges, présenté par « Réseau ferré de France ».

L'Association « Axe Nantes Méditerranée », fut créée le 22 octobre 1997 à Ansac sur Vienne, près de Confolens, à l'initiative de la Chambre de Commerce de Limoges, soutenue par le « Pays de Charente Limousine », la Communauté de Communes du Confolentais et par le Conseil Général de la Charente.

Compte tenu de l'arrivée à Niort de l'autoroute A 83, Nantes-Niort, le but de l'Association était de relier Limoges à Niort en utilisant la RN 141, prévue en 2x2 voies et, au niveau d'Etagnac, sur la RD 948, réaliser un « barreau autoroutier » : « Etagnac-Niort ».

A la même époque, le Conseil Général de la Charente s'inquiétait du trafic de plus en plus préoccupant entre la Péninsule Ibérique et le centre de l'Europe empruntant : des RN 10 et 141, RD 951, Angoulême- Chasseneuil-Confolens-Bellac vers la RCEA (Montluçon, tiers central).

Ces deux flux ont amené l'Association à proposer le projet « étoile à trois branches » composé essentiellement de deux « barreaux » : l'un S/O – N/E : « Roumazières-Confolens-Bellac-La Croisière » (86 Km) et l'autre : « Confolens-Niort » (80 Km). Ce projet est soutenu par plus de 400 Communes et par les Corps Consulaires concernés qui ont délibéré en sa faveur.

Le CIADT (Comité Interministériel), du 18/12/2003 a inscrit ce projet au schéma des infrastructures nationales.

Projet LGV : Le 6 septembre 2006, le Président de l'Association, Pierre BAUDRILLER, et Guy TRAUMAT, membre de l'Association et Président de la Communauté de Communes du Confolentais, assistaient à la réunion d'ouverture du « Débat public » à Poitiers.

Le Président BAUDRILLER rencontrait Madame LARIVAILLE, Présidente du « Débat Public », le 28 septembre à Limoges et lui remettait des documents concernant le projet autoroutier ainsi qu'une carte « Ligne TGV Limoges-Poitiers » que lui avait remise le Sous-Préfet de Confolens, en 2004, sur laquelle est tracé en rouge le projet autoroutier.

On peut remarquer que pour « l'option sud », sur les 90 à 100 Km de ligne TGV, **50 Km : « Confolens-Maisons-Blanches », pourraient éventuellement concerner le même corridor !**

Réuni le 4 octobre 2006 à Confolens, le Bureau de l'Association propose :

-1) que RFF regarde s'il y a intérêt à coupler les deux projets, avec une même emprise sur les terrains, d'où un coût moindre pour les deux projets, mais les délais sont différents, 15 ans pour la LGV, 6 ans pour l'autoroute. Les courbes des deux ouvrages sont-elles compatibles ?

Pour le moment l'Association pense que ces deux projets sont de nature différente et ne doivent pas être associés.

-2) Le 6 septembre à Poitiers, RFF a confirmé qu'il n'y aurait pas de gare aux environs de Confolens. Dans ce cas, ce projet de LGV n'a aucun intérêt pour le Confolentais et ses environs à moins d'avoir l'assurance de la création d'une gare pour l'arrêt de quelques trains par semaine !

-3) L'Association reste disponible pour discuter de ces deux projets avec RFF.

Décision du bureau du 4 octobre 2006. Le Président : Pierre BAUDRILLER.

